

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2025

Introduction

L'année 2025 a été marquée par notre volonté d'étendre le maillage de l'ANAEC sur l'ensemble du territoire. Les contacts établis avec les neuf Directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP) et l'Outre-mer ont permis, selon les régions, soit de consolider des partenariats existants, soit d'initier de premiers échanges. Dans tous les cas, un climat de confiance et de coopération a progressivement émergé, témoignant de la reconnaissance du rôle de notre association.

Dans cette dynamique, 3 journées de formation et d'échanges ont été organisées en partenariat avec les DISP de Rennes, Marseille et Île-de-France (Fresnes). Ces rencontres se sont articulées autour de trois axes principaux :

- Une intervention de la Direction interrégionale de la région concernée,
- L'intervention d'un professionnel extérieur en lien avec la mission d'assesseur : Cette année, avec le soutien de leur association nationale, nous avons privilégié l'intervention d'un juge de l'application des peines
- Un temps de présentation de la circulaire suivi d'échanges entre les participants, permettant de questionner nos pratiques et de partager nos expériences.

Il est rappelé que ces formations sont ouvertes à l'ensemble des assesseurs, et non aux seuls adhérents de l'ANAEC. Afin de limiter les contraintes liées aux vastes périmètres géographiques des régions pénitentiaires (distances, coûts, disponibilité, qui peuvent constituer de réels freins), nous avons également proposé la tenue de ces journées en visioconférence, afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

L'année 2025 a également été marquée par la refonte de notre site internet. Accessible à tous, il propose toutefois un espace réservé aux adhérents, au sein duquel sont consultables :

- Les informations relatives à la vie de l'association, aux niveaux national et régional,
- L'actualité pénitentiaire,
- Des articles thématiques ou d'actualité destinés à nourrir la réflexion individuelle et collective,
- Des informations émanant d'autres associations ou de l'administration pénitentiaire (offres de formation, recherche d'assesseurs, etc.).

En complément de ces actions, l'ANAEC souhaite lancer en 2026 une grande enquête nationale. Celle-ci a pour objectif d'établir, à un instant donné, une base de référence sur les pratiques au sein des commissions de discipline (CDD). Elle permettra à la fois de mesurer leur évolution et de dégager des pistes de réflexion utiles à l'adaptation et à l'amélioration de la mission d'assesseur.

Enfin, ce rapport d'activité ne saurait être complet sans évoquer le malaise exprimé par un grand nombre d'assesseurs, ainsi que leur regard préoccupé qu'ils portent sur le climat carcéral : montée de la violence, développement des trafics, dégradation des conditions de vie, manque de respect et incivilités diverses ...

Même si ces constats dépassent strictement le cadre de nos prérogatives, il nous paraît légitime de les relayer ici.

L'ANAEC se tient, dans le cadre de son rôle et de ses moyens, prête à contribuer à une réflexion collective qu'elle estime inévitable pour l'avenir des établissements pénitentiaires.

1. Le fonctionnement de l'association

1.1 - Les adhérents

Au 31 décembre 2025, nous étions 76 adhérents, soit une diminution de 3,8% par rapport à 2024. Nous restons vigilants et très attentifs pour continuer à présenter et promouvoir l'ANAEC et à mobiliser nos adhérents sur leur site respectif. Nous nous heurtons souvent à l'impossibilité d'obtenir leurs coordonnées numériques directement par le TJ ou le DISP du département. Depuis quelques mois, nous sollicitons les BGD pour la diffusion de nos formations et ils contribuent de plus en plus à faire transiter nos informations.

Compte tenu que certaines personnes sont habilitées sur plusieurs établissements, nous intervenons ainsi dans une centaine d'établissements. Notre taux de pénétration dans les différents centres pénitentiaires est moyen mais nous sommes représentés sur toutes les régions et en contact avec les différentes DISP de la métropole et DOM TOM également ; nous avons encore beaucoup à faire pour pouvoir représenter l'ANAEC dans chaque établissement.

Nous estimons que, compte tenu de notre présence dans les établissements les plus importants et compte tenu de la surpopulation qui les caractérise, **nous intervenons auprès de plus de la moitié de la population carcérale.**

Nous savons aussi que nous touchons, par nos différentes communications et rencontres, bien au-delà de nos seuls adhérents. Signal encourageant, comme en 2024, de plus en plus de futurs assesseurs ou actuels nous sollicitent par mail via notre site. Cela nous permet de les contacter téléphoniquement pour apporter une réponse à leur demande et de nouer un premier contact.

Cependant l'acte d'adhésion reste difficile car il est souvent perçu comme un engagement et constitue un frein pour beaucoup d'entre eux. Nous sommes très sensibles à cette difficulté et tentons, par la convivialité mais également par le dynamisme de nos coordinateurs régionaux, de nos correspondants d'établissement et des administrateurs, d'obtenir leur soutien.

L'enjeu pour notre association est, d'une part, d'être représentative et porter la voix des assesseurs dans ses échanges avec la direction de l'administration pénitentiaire et, d'autre part, d'élever la qualité des interventions des assesseurs dans les CDD grâce à nos formations régionales.

Les liens établis avec un certain nombre de DI et leurs chefs de la Mission du Droit et de l'Expertise juridique (MDEJ), nous permettent de diffuser plus largement nos informations à l'ensemble des assesseurs extérieurs.

1.2 - Le conseil d'administration et le bureau

1.2.1 - Composition du conseil

Au 31 décembre 2025, le CA était composé de 9 administrateurs élus et 2 membres cooptés :

- le président Jean-Louis FASOLA, la vice-présidente Laurence HERLEM, le trésorier Jean-Didier MAZZUCA, le secrétaire Jean-Louis CLEME et la secrétaire adjointe Brigitte KEIDEL, forment le bureau,
- Marie-Christine HORTE responsable communication, Hervé de CORSON, coordinateur Grand Ouest (Normandie), Lucien LAPLANCHE coordinateur régional Grand Ouest (Bretagne), Nathanaël ROULIN coordinateur Grand Est gestionnaire du site de l'association sont les autres administrateurs élus
- Daniel GERMAIN et Irène GAUDION qui ont été cooptés, complètent le conseil pour une année seulement.

Le président d'honneur Guy-Bernard BUSSON, reste invité à **tous nos conseils**

Il convient de rappeler que tous les coordinateurs régionaux sont conviés aux réunions du Conseil d'administration et que, sur simple demande, chaque adhérent peut y participer, bien qu'il ne dispose pas d'un droit de vote lors des délibérations.

Statutairement, le conseil d'administration peut comprendre 12 membres maximum, hors administrateurs cooptés. 5 places d'administrateurs sont à pourvoir lors de notre prochaine AG du 14 Mars 2026 dont 3 membres qui sont candidats de nouveau pour renouveler leur mandat.

1.2.2 - Activité du conseil

Le CA s'est réuni 6 fois en 2025 : les 24 janvier, 14 mars, 6 avril en présentiel à Rennes suite à notre AG, le 14 juin, le 4 octobre et le 12 décembre.

Les réunions de bureau, intercalées entre ces dates, ont été tout aussi nombreuses et productives pour faciliter notre fonctionnement.

Les réunions du CA alternent entre visioconférences du fait de notre répartition géographique sur le territoire et réunions en présentiel, plus conviviales. Nous sommes soucieux de faire avancer collectivement l'association. Nos décisions sont prises avec un large consensus, après débat où chacun à toute liberté de s'exprimer.

Les comptes-rendus sont envoyés à chaque adhérent(e) et accessibles sur notre site internet.

Nous utilisons notre abonnement à Zoom à la fois pour ces réunions mais également avec les coordinateurs régionaux pour tous les contacts en région.

Suite à notre dernier CA et conformément à nos statuts, le changement de notre siège a été voté et devient, le dossier est en examen à la sous-préfecture de l'Haÿ les Roses:

**ANAEC -Associations Nationale de Asseseurs Extérieurs en Commission de discipline
des établissements pénitentiaires
Mairie de Fresnes
1 Place Pierre et Marie Curie
94260 FRESNES**

Notre adresse postale restant : ANAEC
1 allée des Thuyas
94161 FRESNES CEDEX

Nous relevons régulièrement la boîte aux lettres mais sommes conscients que les échanges par mail ou par téléphone apportent des réponses plus rapides.

1.3 - Les coordinateurs régionaux (CR) et les correspondants d'établissements (CE)

Ils sont importants pour assurer le relais entre l'ANAEC et les assesseurs dans les établissements pénitentiaires et les DISP. Les « fiches de poste » pour les CR et pour les CE sont en cours d'actualisation et seront accessibles sur le site de l'ANAEC.

Nous gardons également le contact avec l'Outre-mer pour lequel un coordinateur assure les liens avec l'ANAEC.

1.4 - L'AG 2025

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 6 avril 2025, pour la troisième fois en région, à Rennes, ce qui nous permet de rencontrer les assesseurs extérieurs de différentes régions et de réaliser des formations en ces mêmes lieux. Les procurations pouvaient être données par mails ou par voie postale.

À l'issue de cette dernière, un conseil d'administration s'est tenu pour nommer les nouveaux coordinatrices et coordinateurs régionaux. Aucun siège du bureau n'étant à renouveler, celui-ci a été reconduit.

Nous avons également pu dégager les axes prioritaires de l'association.

2. Les principales actions nationales engagées par le CA

Nous avons toujours pour ambition d'être reconnus et de pouvoir être force de proposition par nos contributions, auprès du ministère de la Justice, de l'administration pénitentiaire, de nos partenaires.

Le conseil d'administration s'est mobilisé sur les thématiques suivantes :

- L'animation du réseau des coordinateurs régionaux :

Ils sont actuellement présents dans 8 régions et l'outre-mer et nos contacts avec la DISP de Lille devraient permettre de trouver un ou plusieurs coordinateurs sur cette région en 2026. Le grand périmètre géographique de chaque région pénitentiaire ne favorise guère le lien direct entre assesseurs.

Cela est moins flagrant pour la région parisienne ou lyonnaise, mais nous y sommes plus représentés au niveau des adhésions.

Nous avons organisé plusieurs réunions en visioconférence pour essayer de créer du lien et provoquer des échanges entre les assesseurs de plusieurs CP où nous ne comptons pas de représentants.

- Les formations et leurs évolutions :

L'ANAEC, organisme de formation, a réalisé 3 formations durant l'année, le 4 avril à Rennes pour la région du grand Ouest, le 13 novembre à Marseille pour la région PACA et le 11 décembre à Fresnes pour la région de l'IDF, ce qui représente 35 assesseurs extérieurs au total. Nous commençons à les diffuser en visio également au vu de l'éloignement des assesseurs mais nous nous heurtons aux problèmes techniques de transmission que nous souhaitons pouvoir régler en investissant dans des lieux équipés ou en réalisant ces formations uniquement en visio, ce qui permet malheureusement moins de contact direct. Cela permet également de limiter des frais de transport et notre empreinte écologique.

Les formations sont ouvertes à tous les assesseurs extérieurs.

Nous arrivons à diffuser ces informations par l'intermédiaire des DI et BGD qui nous apportent leur soutien.

Elles sont menées dans l'esprit de l'article 2 de nos statuts : « *rassembler les assesseurs extérieurs dûment habilités ou des personnes envisageant de le devenir, favoriser l'échange entre assesseurs, faire progresser et former les assesseurs pour améliorer la fonction exercée en commission de discipline et plus globalement défendre les intérêts des assesseurs extérieurs en France et à l'étranger* ».

Les actions de formation sont développées au point 4 page 9.

- La rénovation de notre site internet

Après plus de 7 ans d'existence, celui-ci demandait à être repensé. Nous avons pu investir et re-crée un nouveau site plus attrayant et de nouveau accessible en mai 2025. Un gros travail de rentrée des données a été effectué en collaboration avec la société LAZCO et nous le mettons à jour régulièrement. Si le site est accessible à tout public pour une grande partie (formation, informations générales, liens vers des articles ou autres médias), il renseigne uniquement les assesseurs extérieurs adhérents pour les spécificités régionales et les actualités de l'association.

Le site peut également être le relais des DISP pour certaines informations (recherches d'assesseurs ou annonces des formations spécifiques)

- La poursuite des travaux du pôle de réflexion

La réalisation d'un livret d'accueil spécifique ANAEC, dédié aux nouveaux assesseurs extérieurs en commission de discipline a été réalisée tout au long de l'année et entre dans sa phase définitive pour 2026 pour une préparation de maquette et d'impression. Celle-ci accessible sur le site à tous les adhérents et nous donnerons aux nouveaux assesseurs que nous parrainerons dans les différents sites.

Une équipe réfléchit sur les problèmes de surpopulation carcérale et téléphonie en prison. Des contacts sont établis avec des élus pour évoquer ces problématiques.

3. Les actions en régions

Voici les comptes-rendus d'activité fournis par les différents correspondants.

3.1 - Région de Paris – IDF (*Laurence HERLEM, Marie-Christine HORTE, Alexandra VITIELLO, Louis BISSON*)

Nous avons continué un travail sur notre réseau d'assesseurs à travers les correspondants d'établissements ou assesseurs adhérents pour échanger et partager nos pratiques en visio ou en présentiel avec la difficulté de pouvoir toucher un plus grand nombre d'assesseurs à chaque fois.

Nous avons également :

- Pris contact et projeté une formation avec la nouvelle cheffe du droit pénitentiaire Mme Touroughi de la DISP Paris qui finalement n'a pas pu avoir lieu ;
- Organisé une formation-échanges le 11 décembre en présence de Mme Isabelle LIBAN directrice adjointe et de Mme Touroughi, cheffe de service du droit pénitentiaire et dans les locaux de la DISP, avec l'intervention du juge d'application des peines d'une division de la MA pour hommes du CP de Fresnes ;
- Rencontré la présidente du Tribunal judiciaire de Créteil afin de lui présenter l'association et connaître son rôle dans l'habilitation des assesseurs extérieurs ;
- Nommé deux coordinateurs régionaux de plus sur notre région, Alexandra Vitiello CD de Fleury Mérogis, Réau et MA de Melun ainsi que Louis Bisson de la MA de Nanterre, espérant ainsi toucher les différents CP de notre région ;
- Mis à jour régulièrement notre site sur notre page régionale.

La MA de Villepinte va être plus que doublée en 2027 et deviendra un centre pénitentiaire CP. Seront rattachés au CP la structure d'accompagnement (SAS) ainsi que le quartier de semi-liberté (QSL) de Noisy le Grand. Une unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP) y sera également rattachée ainsi qu'une maison d'arrêt pour femmes.

Les QD n'existant pas au SAS, les CDD pour ce site ont lieu à Villepinte ; les personnes détenues sont escortées à chaque fois pour être présentées en CDD.

Une réunion de toutes les associations entrant dans la MA de Nanterre à l'extérieur de celle-ci, a permis des rencontres et de présenter à nouveau l'ANAEC et le site pour de futures candidatures.

3.2 - Région de Strasbourg – Grand-Est *(Nathanaël ROULIN)*

Les nouvelles relations avec la DISP ainsi que le “parrainage” par son prédécesseur Daniel Vergote ont permis à Nathanaël Roulin de prendre pleinement sa place de coordinateur régional et de réactiver le réseau des assesseurs extérieurs.

À cet effet, il a repris contact avec la plupart des adhérents, avec lesquels il a noué des liens cordiaux.

L’annonce, à la fin de l’année, de la tenue de l’Assemblée générale 2026, précédée d’une formation-échange à Nancy, dans la région, constitue un véritable motif de coopération entre les différents adhérents répartis sur le territoire.

De nouveaux projets qui se réaliseront en 2026 sont en cours.

3.3 - Région de Lille – Hauts de France *(équipe de CR DISP de Paris, par intérim)*

Si de nombreux assesseurs exercent leur mission sur cette région, la difficulté de les informer sur la démarche de notre association est bien réelle : Trop grand périmètre géographique ? Manque de visibilité de l’ANAEC ? Est-ce une absence d’animation du réseau par manque de coordinateur régional ?

Si ces questions restent entières à ce jour, les contacts établis en début d’année 2025 avec Mme DECROIX, cheffe de la mission du droit pénitentiaire de la DISP de Lille, laissent apparaître une réelle volonté de partenariat pour présenter et faire connaître l’ANAEC sur tout le territoire de la région NORD.

Ces contacts ont dû être reportés suite à l’implication forte de la Disp de Lille dans la mise en place du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil, nous les reprendrons en 2026.

3.4 - Région de Lyon – Auvergne-Rhône-Alpes *(Patrice LEJEUNE et Jean-Louis FASOLA)*

L’année 2025 s’inscrit dans la continuité des actions menées en faveur de nos adhérents, ainsi que dans le maintien et le renforcement de nos liens avec la DISP de Lyon.

Afin de rendre notre analyse plus objective et plus précise, nous avons mis en place, au cours de cette année, un tableau de recueil de données chiffrées. Bien que perfectible en raison de sa récente création, cet outil nous permet d’ores et déjà d’apporter des éléments factuels sur l’activité de l’ANAEC en région Auvergne-Rhône-Alpes. Notre objectif est d’en faire, à terme, un outil de référence permettant de mesurer l’évolution de notre activité dans la durée.

Ainsi, en 2025, les 22 adhérents de l’ANAEC AURA, répartis sur 16 établissements de la région, ont participé à près de 750 commissions de discipline (CDD).

Comme évoqué lors de notre précédent rapport d’activité, la fréquence et le contenu de nos réunions en visioconférence ont été réajustés. Six réunions Zoom ont ainsi été organisées selon un nouveau format, plus dynamique et plus attractif. Chaque visioconférence a intégré l’intervention d’un

intervenant extérieur à l'ANAEC, apportant un regard personnel sur la fonction d'assesseur ou présentant de manière plus approfondie un aspect spécifique de sa mission en lien avec la commission de discipline. Ces échanges permettent à la fois une réflexion sur notre mission et une prise de recul sur nos pratiques professionnelles.

Un temps d'échange spécifique à l'ANAEC, dédié à la transmission d'informations diverses, vient systématiquement clôturer ces réunions.

Soucieuse de maintenir et d'appliquer les bonnes pratiques préconisées par l'ANAEC, l'association a également multiplié les rencontres institutionnelles. En 2025, nous avons ainsi :

- rencontré la DISP de Lyon (juin 2025),
- rencontré les directions des établissements de Chambéry, Saint-Étienne, Corbas, Saint-Quentin, entre autres,
- rencontré la Présidente du Tribunal judiciaire de Chambéry,
- Participé à certains Conseil d'Évaluation.

Par ailleurs, l'ANAEC AURA a été invitée à participer à quatre demi-journées de réflexion portant sur « la politique d'orientation des incidents et des incivilités », organisées par le centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse.

Les projets pour l'année 2026 visent naturellement à maintenir, et si possible à développer, cette dynamique, en conservant une forte proximité avec nos adhérents et nos partenaires institutionnels.

Nous portons également le projet d'organiser une journée de formation et d'échanges au centre pénitentiaire de Valence. Du fait de sa situation géographique, cette journée pourrait être ouverte aux assessseurs des régions limitrophes, notamment Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie.

3.5 - Région de Marseille – PACA-Corse

Dans la continuité des liens établis avec Mme DUMUR, Cheffe de la Mission du Droit et de l'Expertise Juridique, en 2024 et grâce au soutien logistique et en communication qu'elle nous a apporté, nous avons pu organiser deux actions à Marseille :

- Participation à une visioconférence organisée par la DISP de la région PACA, le 1^{er} octobre 2025, à la Maison d'Arrêt des Baumettes ;
- Organisation d'une journée de formation et d'échanges, en présentiel et en visioconférence, le 13 novembre 2025, à la Maison des Associations de Marseille.

Par ailleurs :

- La reprogrammation de l'intervention de Mme IRAGNES, JAP est envisagée pour le premier semestre 2026.
- Nous sommes à la recherche d'un nouveau coordinateur régional pour 2026.

A l'image de Lille, si de nombreux assesseurs exercent leur mission sur cette région, la difficulté de les informer sur la démarche de notre association est bien réelle : Trop grand périmètre géographique ? Manque de visibilité de l'ANAEC ? Est-ce un démarrage d'animation trop récent ?

Si ces questions restent entières à ce jour, les contacts établis en cette année 2025 avec Mme DUMUR cheffe de la mission du droit pénitentiaire de la DISP de PACA confirment une réelle volonté de partenariat pour présenter et faire connaître l'ANAEC sur tout le territoire de PACA.

3.6 - Région de Dijon – Grand-Centre (Jean-Louis CLEME)

Le contact doit être repris avec la DISP à Dijon afin de recréer le réseau de la Région. Une nouvelle prise de contact se fera en 2026.

3.7 - Région de Rennes – Grand-Ouest (Hervé de CORSON et Lucien LAPLANCHE)

Une formation à Rennes en présentiel le 4 avril 2025 mais où peu de normands ont pu se déplacer. La DISP a participé en présentant la région et nous avons fait intervenir une juge d'application des peines nous expliquant son rôle dans le parcours pénitentiaire d'une personne détenue, notamment avant et après avoir pris une sanction.

L'AG du lendemain a été organisée sur place également.

Il est apparu la nécessité d'organiser une formation sur Caen au 2ème trimestre 2026 pour les assesseurs normands. Les contacts avec la DISP sont dès à présent en cours. Les correspondants d'établissement gardent le souci de faire connaître l'ANAEC.

3.8 - Région de Toulouse – Occitanie (Brigitte KEIDEL)

En 2025, nous avons perdu le contact avec le DI Occitanie avec le départ de la Cheffe du Droit pénitentiaire. Une relance par mail a été effectuée en mai afin de demander au DI de nous attribuer une personne ressource pour poursuivre au mieux notre activité en région.

Nous n'avons pas pu rencontrer le directeur de l'EP de Seysses avec les assesseurs, le directeur étant muté à Bordeaux. Le nouveau Directeur est arrivé en septembre, à suivre en 2026.

- Janvier : Accueil et parrainage d'une nouvelle Assesseuse ;
- Avril : Participation au Conseil d'évaluation du CP de Seysses et présentation au nouveau Président du TJ ;
- Avril : Participation à la formation et l'AG à Rennes.
Tout contact avec VLM (Montpellier) est au point mort ;
- Juin ; Animation du nouveau groupe de travail sur la construction d'un livret d'accueil de l'Assesseur en CDD ;

- Juillet ; Réunion distancielle avec Assesseurs et Président ;
- Septembre ; Grâce au correspondant de la MA de Montauban, une rencontre avec le chef d'établissement se contractualise ;
- Septembre ; Invitation par la DI afin d'assister à la mise en place du nouveau directeur du CP Seysses ;
- Septembre ; Rencontre de la Directrice et Directrice adjointe du CD Muret avec le Correspondant d'établissement ;
- Septembre ; Prise de contact avec un Assesseur de la MA de Nîmes, adhésion à l'ANAEC, présentation de la mission correspondant d'établissement qu'il accepte.

Objectifs pour 2026 :

- Initier la collaboration avec le nouveau Président du TJ et maintenir la présence d'un assesseur aguerrri, aux entretiens d'habilitation avec chefs d'établissements ;
- Renouer la connexion avec le DI et/ou la Cheffe du droit pénitentiaire afin de développer et cultiver le réseau Occitanie.
- Poursuivre une connexion avec les chefs d'établissement de la région, avec Nîmes une rencontre au printemps

3.9 - Région Nouvelle Aquitaine (Leila PANELLE - Thierry VILLES).

- Deux réunions en visio ont pu être réalisées au premier semestre afin d'échanger nos pratiques, participation de la DISP,
- Prévision d'une formation en automne 2025 qui n'a pas pu avoir lieu,
- Changement de coordinateur régional.

3.10 - Outre-mer (José HOUYOUX)

l'Anaec est représentée en Polynésie française au CD de Tatutu de Papeari et au CP de Faa'a Nuutania.

En 2025, 66 CDD ont eu lieu pour les 6 assesseurs habilités de Nuutania et pour le CD de Tatutu, 70 CDD pour 3 assesseurs habilités.

Nous avons participé à l'évaluation du CP de Faa'a Nuutania en présence du haut-commissaire, de la sécurité civile, des représentants de la magistrature, du parquet et de religieux et associations intervenant sur le site pénitentiaire.

Nous avons assisté à la réception des vœux et participé à une rencontre entre les assesseurs extérieurs, les salariés du BGD, les officiers de détention et la direction de l'établissement en fin d'année au CD de Tatutu.

Nous avons pour projet en 2026 de solliciter une rencontre avec la présidente du tribunal de 1ère instance, suite à l'habilitation d'un nouvel assesseur et d'organiser une formation- échanges de pratique pour les assesseurs des 2 centres pénitentiaires voir plus.

4. La formation

4.1- Au service des adhérents

L'ANAEC est depuis février 2015 enregistrée comme organisme de formation sous le n° 11 92 20507 92 ; ceci vient en complément de notre numéro de SIRET 80810085 code NAF 9499Z, et nous permet d'exercer des actions de formation au nom de l'ANAEC.

Les 17e, 18e et 19e journées de formation-échanges spécifiques ANAEC pour les assesseurs extérieurs adhérents et non adhérents se sont tenues le vendredi 4 avril à Rennes avec 14 participants, le vendredi 13 novembre à Marseille avec 12 participants puis le 11 décembre à Fresnes avec 15 participants.

Nous avons eu la possibilité d'accueillir 2 juges d'application des peines dans 2 des formations, les DISP ont pu se présenter également et nous ont permis de faciliter notre logistique pour l'une d'elles.

Nous continuons à ouvrir nos formations aux non adhérents et constatons un engouement à se connaître et à se retrouver à chaque fois. Des assesseurs étant en mission sur le même site ne se connaissant pas se découvrent.

Les formations-échanges sont très appréciées et rencontrent une grande adhésion des participants. Elles s'effectuent sur 3 temps (*avant de siéger, la commission de discipline, les échanges et réflexions entre assesseurs*) complétées par une évaluation de notre mission.

4.2- Les actions de formation avec l'Administration Pénitentiaire (AP)

En 2025, nos propositions faites à différentes directions interrégionales (DISP) de participer aux journées de formation obligatoires des assesseurs extérieurs selon la circulaire sur l'habilitation, n'ont pas pu être toutes réalisées. Seules les DISP de Marseille et Lyon ont pu organiser cette journée. Nous reprendrons contact en 2026 pour les initier de nouveau sur toutes les régions

Les rencontres avec les directeurs interrégionaux préconisés dans les « bonnes pratiques ANAEC » permettent un temps d'échanges constructif, de faire le bilan annuel en région et de continuer d'engager ces actions pour l'année en cours, notamment Lyon, Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Rennes et Paris.

Cette démarche est en cours d'élaboration sur les autres régions.

5. La communication de l'ANAEC

5.1 - ANAEC INFO

Notre revue associative, anciennement « l'info lettre », est envoyée par voie postale aux adhérents, et elle leur est désormais transmise en version numérique.

Un seul numéro d'ANAEC INFO a été diffusé, le n°32 début juin.

Cela permet d'informer nos adhérents sur les activités de notre association et de partager nos informations, notamment celles concernant nos actions régionales.

La qualité de cette publication nous demande un travail important de collecte d'articles, de rédaction et de mise en page, qui pour diverses raisons n'a pu être réalisé qu'une fois cette année. Nous saluons le travail de toute l'équipe de rédaction.

5.2 - Le site Internet et les réseaux sociaux (<http://www.anaec.fr>)

Le nouveau site internet est actif et nous avons une activité soutenue de mise à jour qui dépend cependant des actualités de chacune des régions ; nous avons encore du mal à collecter ces informations.

Il y a peu d'interaction encore mais nous souhaitons remettre en route une alerte à destination des adhérents pour leur faire connaître les changements du mois.

5.3 - La plaquette sur l'assesseur extérieur

Nous travaillons depuis le dernier trimestre 2025 à l'élaboration d'une nouvelle plaquette pour une édition en 2026. En attendant sa finalisation, nous continuons de renforcer la diffusion de l'ancienne version principalement auprès des assesseurs participants à nos formations, des DISP lors de nos rencontres annuelles ainsi qu'auprès des présidents de TJ sur l'ensemble des juridictions, de la France métropolitaine et d'outre-mer.

Certains TJ, suite à notre demande, la transmettent aux assesseurs extérieurs de leur ressort qui peuvent ainsi nous connaître. Nous avons renouvelé notre stock.

Nous travaillons depuis ce dernier trimestre à l'élaboration d'une nouvelle plaquette pour une édition en 2026.

6. Liens et partenariats de l'ANAEC

Nous gardons cette volonté de conforter nos liens avec les partenaires historiques de l'ANAEC, même si cette année nous avons privilégié de redynamiser les régions.

6.1 - Le Ministère de la Justice - Administration pénitentiaire

Même si notre association conserve sa liberté et son indépendance dans ses choix et sa communication, il demeure essentiel que nos liens avec l'AP restent solides et constructifs pour assurer son bon fonctionnement, comme le souligne notre guide des bonnes pratiques.

Nous avons rencontré Mme CECCHIN, cheffe du pôle activités et partenariats à la Direction de l'Administration pénitentiaire (DAP) le 9 juillet 2025, pour présenter le bilan de la troisième année de mise en œuvre de notre convention pluriannuelle d'objectifs 2023/2025. puis le 6 novembre pour nous permettre de préparer la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) 2026-2028.

6.2 - L'Ecole Nationale de la Magistrature

Sans contact cette année, il faut envisager de renouer le contact.

6.3 - Les conseils d'établissements (ou conseils d'évaluation)

Notre participation en tant qu'association intervenante, aux conseils d'évaluation des établissements, présidés par le préfet, nous permet d'avoir une vision globale de la vie des établissements où nous intervenons. Nous avons constaté une augmentation significative des correspondants d'établissements ANAEC qui ont fait cette demande en 2024 et nous continuons de les engager à y participer ; un courrier type est disponible à leur intention.

6.4 - La Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL)

Nous restons attentifs à l'actualité du CGLPL et restons en contact.

6.5 - La FARAPEJ

De son côté, la FARAPEJ, dont l'ANAEC est adhérente, propose un programme très complet de formation pour ses adhérents. Ces formations peuvent intéresser nos adhérents sur l'ensemble du territoire. Nous continuerons de renforcer notre partenariat et de les proposer à nos adhérents. Elles se tiennent à Lyon et à Paris, le calendrier semestriel est consultable sur notre site. La participation de nos adhérents aux formations de la FARAPEJ est prise en charge par l'association. Nos adhérents doivent simplement nous en faire la demande par mail. Plusieurs adhérents y ont participé cette année.

Date : samedi 14 Mars 2026

Signatures Jean Louis Fasola



Laurence Herlem

